

Ref : CA2016/30

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 AVRIL 2016

DÉLIBÉRATION RELATIVE A L'ÉLECTION DE LA VICE-PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE « NUMÉRIQUE – INNOVATION PEDAGOGIQUE » DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 8 avril 2016 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-2 – dernier alinéa,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne, notamment son article 5.2 – b),

Considérant la candidature de Mme Catherine Mathon, maître de conférences, telle que proposée par Mme la Présidente, pour occuper les fonctions de vice-présidente déléguée « Numérique – innovation pédagogique » de l'Université Bordeaux Montaigne,

➤ *Entendu l'exposé de Madame Catherine Mathon, maître de conférences,*

➤ Après avoir procédé à un vote à bulletins secrets et au dépouillement du scrutin faisant apparaître les résultats suivants :

➔ **Résultat du vote:**

- le nombre de votants étant de 36, la majorité absolue requise au premier tour est de 19 voix.

1 ^{er} tour (à la majorité absolue des votants)	
Nombre de membres présents	28
Nombre de membres représentés	8
Nombre de votants	36
Nombre de vote (s) blanc(s) ou nul(s)	16
Nombre de suffrages valablement exprimés	20
Nombre de suffrages obtenus pour MATHON Catherine	20

➔ **DÉCIDE :**

Mme Catherine Mathon, ayant obtenu la majorité requise au 1^{er} tour de scrutin, est élue vice-présidente déléguée « Numérique – Innovation pédagogique » de l'Université Bordeaux Montaigne. Son mandat prend fin au plus tard avec celui de la Présidente.

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le: 25/04/2016

Transmis au recteur chancelier des universités le: 13/04/2016